



Consentement à la divulgation de renseignements personnels à une tierce partie concernant la prise d’empreintes digitales aux fins de l’habilitation de sécurité

Loi sur le cannabis

Aux fins de votre demande d’habilitation de sécurité, un service de police canadien, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ou tout organisme privé de dactyloscopie accrédité par la GRC peut soumettre par voie électronique et en votre nom vos empreintes digitales à la GRC aux fins de la vérification du casier judiciaire. Les frais pour la prise des empreintes digitales varient et doivent être payés par le demandeur au moment de la prestation du service.

Je, _____
(veuillez indiquer en lettres moulées le nom de la personne faisant la demande d’habilitation de sécurité)

né le _____ demande une vérification de mon dossier criminel pour obtenir
(jour) (mois) (année)

un _____
(précisez le titre du poste et le nom du demandeur ou du titulaire de la licence en vertu de la *Loi sur le cannabis*)

Par la présente, j’autorise les responsables du fichier central des dossiers criminels de la GRC à diffuser à la partie suivante les résultats de vérification de mon dossier criminel au moyen de mes empreintes digitales :

Santé Canada
I.A. : 0300A
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9

REMARQUE : Pour éviter tout retard, une impression à l’encre de votre empreinte digitale DOIT être placée dans la case ci-dessous afin d’assurer un traitement rapide de votre demande. Veuillez encercler le doigt utilisé pour le consentement biométrique.

DCN :

Signature du demandeur : _____

En date du _____ jour de _____,



- Pouce droit
- Pouce gauche
- Index droit
- Index gauche
- Majeur droit
- Majeur gauche
- Annulaire droit
- Annulaire gauche
- Auriculaire droit
- Auriculaire gauche

Consignes et renseignements importants pour remplir le formulaire Consentement à la divulgation de renseignements personnels à une tierce partie concernant la prise d'empreintes digitales aux fins de l'habilitation de sécurité

Remarque : Dans le cadre du [processus de demande en vue de devenir un titulaire de licence en vertu de la Loi sur le cannabis et ses règlements d'application, et dans le cas de changement de personnel](#), une demande d'habilitation de sécurité, y compris les empreintes digitales du demandeur d'habilitation de sécurité, **doit** être envoyée pour toutes les personnes ayant besoin d'une habilitation de sécurité. Toutes les personnes qui présentent une demande d'habilitation de sécurité doivent remplir le formulaire Consentement à la divulgation de renseignements personnels à une tierce partie concernant la prise d'empreintes digitales aux fins de l'habilitation de sécurité, en suivant les consignes ci-dessous.

Instructions générales

1. Le demandeur doit apporter le formulaire au poste de police local ou à l'organisme privé de dactyloscopie accrédité par la GRC, où les empreintes digitales seront prélevées.
2. Le formulaire doit être rempli devant la personne chargée du prélèvement des empreintes digitales.
3. Il est très important qu'une seule empreinte digitale à l'encre soit placée dans la case du formulaire et que le doigt utilisé soit précisé en encerclant le nom du doigt correspondant. Le non-respect de cette consigne retardera le traitement de votre demande.
4. Le demandeur doit apposer sa signature et inscrire la date sur le formulaire.
5. Le formulaire doit être soumis à la GRC au même moment que la prise des empreintes digitales sur le Formulaire C-216C au poste de police local ou à l'organisme de dactyloscopie accrédité par de la GRC, par voie électronique ou par courrier (pour les empreintes prélevées avec un rouleau encreur).

*** Formulaire C-216C est le formulaire habituel utilisé par la GRC pour la prise des empreintes digitales**

- Formulaire non disponible en ligne.
- Vos empreintes digitales doivent être prélevées sur le Formulaire C-216C au poste de police local ou à l'organisme de dactyloscopie accrédité par la GRC. Voir ce lien pour consulter [la liste des organismes de dactyloscopie accrédités](#).
- Selon le territoire policier, des frais pourraient être exigés.